

L ' I M M I G R A T I O N

D E B A T - F O R M A T I O N

à l'initiative de la Section de Grenoble
du Parti communiste français

19 décembre 2023

Le 19 décembre 2023, la section de Grenoble du Parti communiste français a organisé un débat – formation sur
l'immigration.

Cette assemblée a réuni une trentaine de camarades venu de tout le département.

Le collectif qui l'a organisée a retenu quatre thèmes :

- une humanité en mouvement , panorama présenté par Mariano Bona, ex-membre de la C.E. de l'UD CGT, Ensemble !
- les luttes des travailleurs sans-papiers , par Steve Fluxman, du Syndicat CGT des travailleurs sans-papiers.
- le capitalisme et l'immigration , par Emeric Vibert, secrétaire de la section de Grenoble du PCF
- les politiques migratoires :
 - les migrations forcées en Afrique , par Jo Briant, de la CISEM (Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants)
 - les politiques institutionnelles contre les discriminations , par Bernard Macret, ancien élu à la Municipalité de Grenoble, Ensemble !
 - le Parti communiste français et l'immigration , par Isabelle Métral, de la section de Grenoble .

coordination : Michel Bassari

enregistrement audio : Edouard Schoene

organisation du repas : Anne-Marie Gueguen

INTRODUCTION

L'immigration est très présente sous différentes formes dans la vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Elle vit dans de multiples sortes d'échanges et de partages, elle est l'objet d'études, de calculs et de statistiques, mais aussi de fantasmes, de peurs, et de lois de plus en plus répressives destinées à capter des électeurs. Avant tout, les personnes migrantes font partie de notre vie commune. Nées ici ou ailleurs, depuis toujours ou depuis peu, nous habitons la même cité. Ensemble et côte à côte, semblables et différents.

Ici, nous allons essayer de mieux comprendre la réalité de l'immigration, et le sens même que donne à notre vie sociale la façon dont les immigrés et les réfugiés sont accueillis et vivent à nos côtés. Cela peut nous aider à avancer vers une solidarité plus active. En effet, nous nous croisons souvent dans notre histoire et notre présent ; donc, dans la république où nous vivons, il est essentiel de donner aux migrants toute la place à laquelle ils ont droit dans la liberté, dans l'égalité et dans la fraternité. Et nous qui voulons changer le monde, essayons de voir ce que nous apporte leur espoir de trouver parmi nous une vie meilleure.

pour le collectif

Michel Bassari

UNE HUMANITE EN MOUVEMENT

Mariano Bona



Cliquez pour ouvrir

Syndicat CGT des travailleurs sans papiers

L'histoire récente de la lutte des travailleurs sans-papiers en France commence en avril 2008. Trois cents travailleurs sans-papiers de la région parisienne occupent leur lieu de travail. Les sans-papiers identifient leurs syndicats comme une aide pour la régularisation, notamment la CGT, l'association Droit devant, Solidaires, et la CNT. Ils travaillent surtout dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie, de la restauration, du nettoyage, de la confection, et de l'aide à domicile. Ils travaillent dans des sociétés qui ont pignon sur rue, notamment Véolia la multinationale du nettoyage, et d'autres.

Leur revendication centrale, c'est la régularisation. Très vite, ils élisent leurs délégués et ils fonctionnent en assemblées générales. De nombreux grévistes sont des travailleurs d'entreprises d'intérim.

Au bout de quelques semaines, la plupart obtiennent leurs papiers. Mais dès que les occupations cessent, les Préfectures ne les régularisent plus.

En 2009, sous la pression des travailleurs sans-papiers, 11 associations et syndicats, dont la CGT et Solidaires, décident de repartir à l'action. Ils sont jusqu'à 6 800 travailleurs qui occupent leurs lieux de travail ou les lieux qui sont associés à leur travail, par exemple les bureaux des organisations patronales. Les travailleurs sans-papiers mettront très longtemps à obtenir leurs papiers. Certaines occupations durent plus d'un an. Les travailleurs sans-papiers mettront longtemps pour avoir des papiers et certains même, après la lutte, ne les obtiendront pas.

Depuis 2009, les grèves et les actions des sans-papiers ont continué partout en France. Ces actions dénoncent les conditions de travail et revendiquent des titres de séjour. Elles ont été souvent couronnées de succès après de longues batailles, parce que lorsque la réalité des situations éclate au grand jour, il est difficile de justifier les conditions dans lesquelles ils travaillent, et les choses changent.

Fin 2008, dans le sillon des grèves de la région parisienne, le syndicat CGT des travailleurs sans-papiers de l'Isère a été créé. C'est un syndicat multi professionnel. C'est le seul syndicat des travailleurs sans-papiers en dehors de la région parisienne. Leur principale préoccupation est l'obtention d'un titre de séjour puisque tout est conditionné par ce document : le droit de gagner sa vie, les conditions de travail, la paie, le logement, le droit d'ouvrir un compte bancaire, de bénéficier de certaines prestations sociales, la scolarisation de leurs enfants, etc.

En 2012, la circulaire Valls est publiée. Elle permet la régularisation des travailleurs sans-papiers qui sont en France depuis un certain temps, qui travaillent et qui ont une promesse d'embauche. Grâce aux luttes de notre syndicat en Isère, on a eu d'autres avancées qui ont été rajoutées.

Le syndicat se réunit une fois par semaine. On aide les membres à préparer leur demande de régularisation. On dépose collectivement les demandes à la Préfecture et on négocie avec elle. Quand il n'y a pas de progrès - ce qui est souvent le cas, il faut 3 ou 4 ans pour obtenir les papiers -, on organise des marches et des rassemblements devant la Préfecture et les tribunaux, on distribue des tracts, on tient des conférences de presse, etc.

Dans le passé, quand le mouvement était très fort, on est arrivés à occuper la Direction régionale de l'emploi et le directeur nous a reçus. On a aussi occupé des bureaux d'un syndicat patronal. Nous avons essayé de tisser des liens avec d'autres syndicats de la CGT, par exemple dans le bâtiment, mais sans beaucoup de succès.

Nos adhérents font les métiers les plus pénibles et les plus mal payés. Ils travaillent beaucoup : dans la restauration, souvent 50 heures par semaine, jusqu'à 3 heures du matin, pour nettoyer après la fermeture du restaurant. Ils sont mal payés, souvent en dessous du SMIG ; les congés ne sont pas payés. Il arrive même que des salariés payent les cotisations des employeurs, quand c'est la condition pour avoir un poste lorsqu'ils sont embauchés. A Grenoble, il est très fréquent qu'ils doivent signer, le jour de l'embauche, une lettre de démission, pour le cas où !

Comment organiser les travailleurs sans-papiers ? A Grenoble, la plupart d'entre eux travaillent seuls. Dans le bâtiment par exemple, ils peignent un local, seuls ; dans la restauration ils sont 2 ou 3 par fois dans le même restaurant. Ceux qui travaillent le plus ensemble, ce sont les livreurs, qui commencent à s'organiser avec de l'aide de la CGT.

La moindre réclamation, par exemple une demande d'un jour de repos ou pour aller à l'hôpital, les expose à des sanctions qui peuvent aller jusqu'au licenciement et même au risque d'expulsion. Ils sont très vulnérables.

Pendant le confinement du Covid, nous avons vu que les travailleurs sans-papiers accomplissent du travail essentiel pour notre société. Ils sont corvéables à merci en raison de l'absence de droits. Pour un coût minime, ils assurent ces fonctions pour la société et surtout pour leurs employeurs en leur garantissant des profits importants.

Les salaires et les conditions de travail des travailleurs sans-papiers sont tirés vers le bas. Ce n'est pas une bonne chose pour l'ensemble des travailleurs avec ou sans papiers.

La lutte des travailleurs sans-papiers pour leur régularisation et leurs droits est ardue.

Dans la dignité, la solidarité avec les travailleurs sans-papiers, face à un patronat sans merci, un monde politique largement hostile, un appareil étatique discriminant et un système violent, est exemplaire.

Steve Fluxman

- La personne migrante, c'est avant tout sa force de travail. Et ce qu'on cherche, c'est à payer cette force de travail au prix le plus bas possible. Donc, quand on a un migrant qui a une qualification, par exemple un infirmier qu'on utilise comme aide-soignant, on sous-paie un savoir et une compétence.
- Il y a une prétention publique qui dit : « On va débarrasser le pays des sans-papiers ». Non seulement ce n'est pas possible, mais ce n'est pas le but. Tous les ans, 20 à 30 000 personnes sont reconduites à la frontière, sur une population de 400 000 à 600 000 sans-papiers. Les reconduites à la frontière ont donc pour seul objectif de faire comprendre aux sans-papiers qu'ils doivent se tenir à carreau et accepter n'importe quelle condition de travail parce que sinon on va les virer. Le coût d'une reconduite à la frontière est de près de 20 000 euros. Pour 30 000 personnes, c'est 600 millions. C'est un budget important qui sert seulement à maintenir la pression sur la population des sans-papiers.

Mariano Bona

Capitalisme et Immigration

Le capitalisme naît grâce à l'immigration. Au 17^{ème} siècle, en Amérique, la bourgeoisie européenne a besoin de main d'œuvre : elle met en place la traite esclavagiste des Africains. Ce commerce triangulaire horrible, qui vole le travail et la vie de 15 à 20 millions de personnes, a permis à la bourgeoisie de s'enrichir considérablement. Nous, communistes, savons que la richesse de la bourgeoisie est faite du sang des prolétaires.

Avec son expansion au 19^{ème} siècle, le capitalisme doit importer des travailleurs en grand nombre. Après la mise en esclavage des Noirs, c'est la paupérisation des classes laborieuses d'Europe.

La bourgeoisie a liquidé les cultures communales médiévales de champs et de prés communs, cela a fait disparaître l'exploitation paysanne traditionnelle de subsistance et a jeté sur la route les pauvres gens des campagnes, dont le seul moyen de subsistance fut la location de leur force de travail sur le marché. Ces anciens paysans ont fui par-delà les frontières. Beaucoup partirent aux USA, où ils ont travaillé dans l'industrie et se sont entassés dans les villes. Ces immigrés représentaient un tiers des ouvriers des USA au 19^{ème} siècle.

Depuis toujours, le capitalisme a besoin d'employer de la main d'œuvre « souple », notamment pour les travaux les plus durs. En cas de baisse de la production, les travailleurs immigrés sont les premiers à devoir retourner dans l'armée de réserve du capitalisme.

La création de « papiers » pour pouvoir travailler revient à catégoriser les travailleurs en deux types : le travailleur légal ou illégal. Cela renvoie à la base esclavagiste du capitalisme, car les travailleurs privés de « papiers » ne peuvent pas se battre équitablement contre leurs patrons pour leurs conditions de travail et leurs salaires. Le capitalisme a donc besoin, pour exister, de l'immigration irrégulière.

Aujourd'hui comme hier, « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Nous pouvons faire tomber le capitalisme ; pour cela nous devons faire comme la bourgeoisie, il faut s'internationaliser et savoir s'unir pour défendre nos intérêts de classe.

Emeric Vibert

2023 est le 40 ème anniversaire de la « Marche pour l'égalité ». En 1983, les jeunes manifestaient contre le racisme, les discriminations, dans un contexte où il y avait d'importantes grèves ouvrières dans l'industrie automobile, à Simca, Peugeot, Renault. On l'a appelée la « Marche des Beurs », on a oublié la question de l'égalité, alors qu'ils se battaient pour des revendications politiques. Fait significatif, lors de la convergence à Paris, ils ont demandé à rencontrer les ouvriers maghrébins qui étaient en lutte, mais le gouvernement n'a pas voulu. Il ne voulait pas reconnaître que les migrants faisaient partie intégrante du mouvement ouvrier.

Mariano Bona

Politiques migratoires

EN AFRIQUE, LES MIGRATIONS FORCÉES

Ce texte est celui de mon intervention lors d'une soirée-débat tenue le 30 mars 2023 Salle 150 Arlequin dans le cadre du « MOIS DE-COLONIAL » année 2023

S'il est une région du monde, un continent qui a été surexploité, pillé, littéralement exténué d'abord par 4 siècles d'esclavage négrier suivis d'une colonisation violente, meurtrière, extractiviste, et encore aujourd'hui par un néo-colonialisme tout aussi violent condamnant des milliers de d'hommes, de femmes et d'enfants à fuir leurs terres dévastées et à tenter une fuite éperdue et oh ! combien risquée vers une terre d'asile trop souvent inhospitalière, c'est bien l'Afrique. En guise d'introduction, je vous propose trois citations oh ! combien révélatrices d'un racisme colonial extrême. Tout d'abord, du philosophe allemand HEGEL (19 ème siècle) :

« Pour tout le temps qu'il nous est donné d'observer l'homme africain, nous le voyons dans l'état de sauvagerie et de barbarie. On ne peut rien trouver dans son caractère qui s'accorde à l'humain »

Ensuite, de Jacques CHIRAC, ex-président de la République, le 12 mars 1988 : *« Je suis fier de l'œuvre coloniale de la France. Il n'y a que les intellectuels gauchos-masochistes pour critiquer cela. C'est pourtant une image superbe de la France »* ».

Et enfin- mais on pourrait trouver bien d'autres déclarations glorifiant le colonialisme français- un aveu terrifiant de François Mitterrand, ex-président socialiste, à propos du génocide du Rwanda en 1994 au cours duquel 800 000 rwandais d'origine TUTSIE ont été littéralement massacrés par l'ethnie HUTUE et l'armée rwandaise, avec la complicité au moins passive de l'armée française qui n'a rien fait pour s'interposer : *« Dans ces pays africains, un génocide ce n'est pas très important »*.

Mais avant de décliner ces longues périodes sinistres, terrifiantes que furent successivement la traite négrière, l'extrême violence coloniale, le néo-colonialisme, il faut rappeler que l'Afrique a bel et bien été le BERCEAU DE L'HUMANITE, que le premier HOMO SAPIENS AFRICANUS date d'environ 120 000 ans, que selon de nombreux auteurs comme le Sénégalais CHEIKH ANTA-DIOP, ou encore Jean-Philippe OMOTUNDE ou Catherine COQUERY-VIDROVITCH, que l'Afrique a contribué autant que les autres continents à l'histoire du Monde, aussi bien économique, technique, agraire, artistique, intellectuelle. Qui sait par exemple qu'en Afrique du Sud a été découverte à Blombos une grotte datant de 80 000 ans attestant d'outillages en os qui ne sont apparus en Europe que 40 000 ans av. J.C. Ou encore que l'origine des Egyptiens est négro-africaine. Autres données très instructives : diverses fouilles menées notamment par l'Institut d'Archéologie d'Allemagne ont dévoilé que l'écriture est bien née en Afrique noire vers 3400 av. J.C, donc avant la Mésopotamie.

Deux dernières données historiques révélatrices d'un état humain et civilisationnel développé en Afrique. Savez-vous que bien avant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et encore mieux avant la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, une CHARTE dite CHARTE DE MANDE a été instaurée – oralement d'abord et retranscrite par la suite- en 1222 au sein de l'ancien EMPIRE du MALI, qui regroupait au 12ème et 13ème siècle le Mali, la Guinée, le Sénégal. Une CHARTE- inscrite en 2009 sur la liste du Patrimoine culturel de l'Humanité, et qui proclame un message d'amour, de paix, de fraternité, de paix sociale, du droit à l'éducation, à la sécurité alimentaire, et proclamant l'abolition de l'esclavage qui commençait à être instauré. La CHARTE DE MANDE représente encore aujourd'hui le socle des valeurs affirmé par les promoteurs du panafricanisme. Un message universel au-delà des âges.

Une autre donnée très peu connue : avant la traite négrière et la colonisation l'Afrique était selon de nombreux témoignages et recherches historiques AUTO-SUFFISANTE au niveau alimentaire et ne connaissait pas la malnutrition et encore moins la famine. Un auteur comme Léon l'Africain et bien d'autres historiens ont révélé et établi l'extrême richesse du continent africain avant la colonisation au regard de sa production agricole : riz, melon, concombre, courges, bananes, ignames, poules, poissons. Et on pourrait rapporter des dizaines de témoignages concordants émanant de voyageurs et d'explorateurs européens dans les années 1400-1500.

Venons-en maintenant aux deux agressions criminelles majeures dont a été victime le continent africain qui ont été perpétrées 6 siècles durant que sont la traite négrière, le colonialisme et le néo-colonialisme, depuis les années 1400 jusqu'à maintenant

La TRAITE NEGRIERE d'abord. Certes la France n'a pas été la seule puissance esclavagiste, il y a eu aussi les Portugais, les Anglais, les Hollandais, les Arabes. Mais la France s'est tristement illustrée par ses 4 siècles d'esclavage, son sinistre CODE NOIR édicté en 1685 par Colbert sous la royauté de Louis XIV, Code qui définissait les esclaves comme des « biens meubles » et prévoyant des amputations de membres (oreilles, mains, jambes), des coups de fouet, la guillotine en cas de révolte des esclaves. Les chiffres ? Combien d'Africains ont été arrachés de leur terre natale ? Combien de morts lors des razzias au long des côtes d'Afrique et au cours des terrifiantes traversées atlantiques et ce dans des conditions effroyables au fond des cales ? Les historiens s'accordent sur une fourchette de trente à quarante-cinq millions de personnes, le plus souvent des jeunes, vigoureux, porteurs d'un dynamisme qui a terriblement manqué à ce continent épuisé par cette terrible saignée. Une saignée monstrueuse qui a gravement hypothéqué le développement du continent africain. Quant aux conséquences psychologiques, humaines, sociales, économiques, elles sont incommensurables : tout un continent a été marqué au fer rouge, nié dans son humanité, sa dignité, sa culture, pillé, exploité. Il a fallu attendre un siècle et demi après l'abolition définitive de l'esclavage en 1848 pour que l'État français reconnaisse et qualifie enfin la traite transatlantique et l'esclavage négrier comme un « crime contre l'humanité » et ce par la loi du 21 mai 2001, à l'instigation essentielle de Christiane TAUBIRA, députée de Guyane. Une reconnaissance excluant toute réparation. Avec toutefois une journée nationale de commémoration, chaque 10 mai, avec à Grenoble une cérémonie officielle autour de la plaque en hommage à Toussaint Louverture au Parvis des Droits de l'Homme, à l'initiative du Comité Traite Négrière Esclavage et de la Ville de Grenoble. Nous ne devons pas oublier enfin les nombreuses révoltes des esclaves tout au long de ces siècles d'esclavage ni l'enrichissement inouï de toute une noblesse et de milliers de gros commerçants notamment dans les ports négriers comme Nantes et Bordeaux.

Le colonialisme ensuite a pris aussitôt le relais de la traite négrière, colonialisme qui a pris fin formellement en 1960 pour les pays d'Afrique subsaharienne, en 1962 en qui concerne l'Algérie. Un colonialisme dont je tiens à souligner l'extrême violence, l'extrême cruauté. Un rappel de 3 crimes coloniaux parmi tant d'autres : 1°- MADAGASCAR : sait-on qu'entre 1947 et 1955 au moins 150 000 Malgaches ont été massacrées par les forces coloniales françaises parce qu'ils avaient osé manifester face à la famine et à la misère auxquelles ils étaient acculés et qu'ils revendiquaient au moins un début d'autonomie ? C'est à Madagascar que les forces de répression coloniale ont expérimenté la pratique terrifiante consistant à jeter les corps torturés d'opposants malgaches au-dessus des villages dont ils étaient originaires ? Une répression, un massacre qui a provoqué la mort d'au moins 130 000 Malgaches. Un massacre, une terreur meurtrière qui a été également appliquée au Cameroun entre 1955 et 1971 : 16 ans d'une véritable guerre totalement occultée en France, même si l'association SURVIE l'a révélée en 2011 dans un livre intitulé « *KAMEROUN : UNE*

GUERRE CACHEE AUX ORIGINES DE LA FRANCAFRIQUE ». Le nombre de victimes : au moins 100 000. Enfin, bien sûr, l'ALGERIE : d'abord la conquête entre 1830 et 1860, avec une politique effroyable de la terre brûlée (avec les généraux BUGEAUD et autres RANDON) dont le bilan humain est effroyable : au moins 250 000 morts. Autre massacre : le 8 mai 1945 à Setif, Guelma et Kherrata, alors que les Algériens avaient osé brandir, à l'occasion de la fête de la Libération face au nazisme, le drapeau national algérien. Au moins 50 000 morts. Sans oublier la guerre d'Algérie 1954-1962 : au moins 500 000 morts. Et sans oublier ce qui s'est passé à Paris un certain 17 octobre 1961 avec Maurice Papon, sous la présidence du Général de Gaulle, alors que les Algériens de Paris, encore citoyens français, avaient osé, pour protester contre un couvre-feu qui leur avait été imposé, défiler pacifiquement, hommes femme et enfants au centre de Paris. Un véritable massacre – beaucoup d'entre eux jetés la Seine, dont des mères avec leurs bébés, : au moins 300 morts. Et tant d'autres massacres...

Un mot sur le statut des colonisés africains : En 1875, le gouvernement français décide d'imposer aux Africains colonisés africains un sous statut, à savoir le CODE de l'INDIGENAT. Un code terrifiant qui dénie aux colonisés tout droit de citoyen : ils peuvent être l'objet -s'ils s'opposent même pacifiquement à des ordres arbitraires- d'amendes et de responsabilités collectives allant jusqu'à la confiscation de leurs biens, de les déposséder de leur maison ; ils peuvent être à tout moment condamnés au travail forcé, par exemple pour construire une route ou un chemin de fer : des centaines de milliers d'Africains ont été ainsi enrôlés de force, parfois à des centaines de kilomètres de leur village, pour construire une voie ferrée, avec des taux de mortalité effrayants. Ce code l'indigénat : une honte, une abomination absolue.

Venons-en maintenant aux causes structurelles, économiques, prédatrices qui sont à la source des migrations africaines forcées. Je partirai de plusieurs rencontres qui m'ont fortement marqué lors d'un séjour au Sénégal en 1999. Tout d'abord, j'ai rencontré plusieurs jeunes Sénégalais habitant près de la Côte au bord de l'Océan Atlantique. C'étaient tous des pêcheurs artisanaux. Ils étaient désespérés car ils pêchaient de moins en moins de poissons à cause des gros chalutiers français, espagnols, japonais, russes qui viennent littéralement racler et puiser l'océan poissonneux à la limite des eaux territoriales (ces navires usines peuvent capturer jusqu'à 400 000 kg de poisson par jour). Et ces jeunes de me dire et redire, comme un leitmotiv : « PARTIR OU MOURIR. Si nous restons au Sénégal, nous sommes condamnés à la misère à cause de ces bateaux usines. Autant partir même au risque de mourir en mer ». Ce que m'a confirmé, désespéré, Malick GUEYE, responsable du Collectif des pêcheurs sénégalais, qui a lutté toute sa vie pour les droits de la pêche artisanale. Toutes ces rencontres : véritable choc pour moi, et une prise de conscience de ce que nous appelons les migrations forcées.

Je ne vais pas me lancer dans une énumération de toutes les multinationales françaises qui pillent littéralement les ressources aussi bien agricoles, forestières, marines, le pétrole, l'uranium, les terres rares à la base de nos ordinateurs et surtout de nos portables à l'extraction desquelles travaillent des milliers d'enfants dans des conditions épouvantables. OUI, NOS PORTABLES ONT BEL ET BIEN UNE ODEUR DE SANG.

Je vais me limiter à 3 CAUSES STRUCTURELLES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES– parmi tant d'autres- QUI SONT A LA BASE DE MIGRATIONS FORCEES, avant de conclure sur les accords économiques léonins entre l'UE et l'Afrique, et sur les causes politiques des migrations liées étroitement au soutien politique et militaire français aux régimes autoritaires voire dictatoriaux africains.

Première cause : le remplacement partiel imposé par le colonialisme français, dès les années 1870, des cultures vivrières (riz, maïs, sorgho, arachides, manioc) par des cultures d'exportation pour satisfaire la demande des consommateurs français et européens : café, cacao, oléagineux, canne à sucre et bien d'autres. Ce qui a provoqué très vite une malnutrition très vite dramatique. Un exemple parmi tant d'autres : l'industrie du chocolat, notamment en Côte d'Ivoire : pas moins de 1,8 millions d'enfants courbent l'échine dans des conditions inhumaines d'exploitation pour produire notre cacao, sous le monopole de la multinationale NESTLE). Au-delà de cet exemple, le manque de cultures vivrières est l'une des causes structurelles de la malnutrition, du mal développement et donc des migrations forcées.

2ème logique prédatrice : l'exploitation des ressources minières, notamment de l'uranium, du pétrole et des « terres rares » que j'ai évoquée tout l'heure. L'URANIUM tout d'abord, que ce soit au Gabon et au Niger, exploité par la société AREVA dénommée maintenant ORANO. Des mines d'extraction qui ont provoqué une contamination massive de dizaines de milliers de personnes. Aujourd'hui des personnes en meurent encore, des enfants naissent avec des malformations. Par ailleurs ces mines ont pollué pour toujours des dizaines de milliers d'hectares rendant impossible toute activité agricole, générant misère et sous-développement. Quelles perspectives pour ces dizaines de milliers de Gabonais et Nigériens sinon la migration ?

Autre prédation massive : la prédation pétrolière. Le groupe français TOTAL est n° 1 en Afrique, et il est présent dans de nombreux pays comme le Nigeria, l'Ouganda, le Congo Brazzaville et bien d'autres. Avec le soutien inconditionnel de l'Etat français et l'appui de tout l'appareil diplomatique et administratif. Prenons l'exemple dévastateur de son exploitation du pétrole en Ouganda. Un projet déjà bien avancé qui implique le déplacement forcé de milliers de personnes dont des paysans, la destruction de leurs moyens de subsistance. Un projet contre lequel s'opposent des associations locales et deux associations françaises : Survie et les Amis de la Terre. Avec très peu de chances d'arrêter cet immense chantier déjà en cours... Ce projet : un projet parmi tant d'autres qui enfonce des dizaines de milliers d'Africains dans le désespoir et les force souvent à tenter de migrer...

3ème cause des migrations forcées en Afrique : les régimes africains autoritaires, répressifs voire dictatoriaux en place grâce au soutien diplomatique et militaire français. Faut-il rappeler que l'État français a imposé dès les indépendances en 1960 le maintien de nombreuses bases militaires prêtes à intervenir à tout moment pour écraser toute révolte populaire, que ce soit au Cameroun, au Tchad, en Centrafrique et autres pays. Toujours est-il que de nombreux Africains opposants à ces régimes essaient de fuir ces régimes répressifs pour sauver leur vie et trouver une terre d'accueil.

Avant de conclure, un mot très bref sur les « Accords » économiques léonins entre l'UE et l'Afrique. Des « Accords » en fait imposés mais auxquels de plus en plus de régimes africains s'opposent, qui définissent les conditions des échanges économiques notamment agricoles entre l'UE et l'Afrique : des « Accords » visant entre autres à réduire les droits de douane pour permettre aux productions agricoles et industrielles européennes de s'imposer massivement en Afrique et pour restreindre par contre les exportations africaines en Europe. Une véritable honte...

En conclusion, j'ai bien conscience de n'avoir traité qu'une partie des processus provoquant les migrations forcées. Au nom de la CISEM, je tiens à dire avec force que les associations de soutien aux migrants ne peuvent s'en tenir à un soutien solidaire, à aider les migrants à obtenir l'asile ou un titre de séjour, ce qui est par ailleurs essentiel. Elles doivent aussi avoir une analyse géopolitique et s'attaquer aux causes des migrations forcées. OUI pour la LIBERTE DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION. Mais OUI aussi pour le SOUTIEN AUX PEUPLES AFRICAINS en lutte contre leurs régimes répressifs, ce qui passe par notre opposition à la Françafrique et au soutien par l'État Français de ces régimes autoritaires et répressifs.

Jo Briant

Politiques institutionnelles contre les discriminations

Bonjour,

Je vous remercie de m'avoir invité.

Je m'appelle Bernard Macret, j'ai été éducateur de prévention spécialisée pendant 20 ans, puis élu dans la municipalité de Michel Destot de 1995 à 2001.

J'avais alors comme délégation les quartiers populaires du Secteur 5, l'immigration et la politique de la ville.

Durant ce mandat j'ai mis en place une Commission extramunicipale composée de toutes les associations concernées de Grenoble qui a débouché sur la création du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers et la Quinzaine contre le Racisme. Le conseil consultatif des résidents étrangers avait comme objectif l'obtention du droit de vote aux élections municipales.

Ensuite j'ai été élu en 2014 avec l'équipe d'Eric Piolle. J'étais le 4^o adjoint, chargé des solidarités internationales. J'ai pris aussi des responsabilités au sujet de l'immigration. Au niveau national j'ai été vice-président et membre fondateur avec Eric Piolle et Damien Carême, maire de Grande-Synthe, de L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants. (ANVITA)

Aujourd'hui 70 villes, départements et régions sont adhérents de cette association.

J'ai également relayé la demande des associations afin que la Ville pose une plaque commémorative du massacre des Algériens à Paris le 17 octobre 1961.

Durant ce mandat, avec les associations, nous avons mis en place les Etats Généraux de l'Immigration.

Nous avons construit une plate-forme afin d'accueillir les migrants.

La ville subventionne de nombreuses associations, met des locaux à disposition, finance des manifestations telles que des festivals, ou des conférences dans le cadre de la Ville en transition, elle accueille également des parrainages de sans-papiers.

Je suis également à l'origine du Guide Juridique des Droits des Etrangers ainsi que de formations sur l'antiracisme avec les syndicats.

J'ai favorisé la participation des étrangers aux instances démocratiques de la Ville de Grenoble.

J'ai participé à la rédaction d'un arrêté municipal de non-remise à la rue des migrants.

J'ai participé également à un projet de carte de citoyenneté pour l'accès aux droits.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de se mettre d'accord sur les termes.

L'immigration fait référence au mouvement d'un pays d'origine vers un pays d'accueil.

Tous les étrangers ne sont pas forcément des immigrés, certains sont nés en France et gardent la nationalité de leurs parents étrangers. Inversement les immigrés ne sont pas nécessairement des étrangers, certains d'entre eux étant devenus français après leur installation sur le territoire.

Quelques chiffres : la migration internationale et européenne est un phénomène mondial.

3,6% de la population mondiale sont des migrants internationaux. La migration en France représente 10,2% de la population française, elle est en légère augmentation depuis 15 ans, mais reste très inférieure à celle des autres pays européens.

Quelques chiffres au sujet de la population française : 10% sont immigrés, 24% ont un parent immigré, 31% ont un grand-parent immigré. Les plus anciens sont originaires d'Europe, les plus jeunes sont originaires d'Afrique.

50% des immigrés ont moins de 26 ans, 43% des immigrés ont un diplôme supérieur.

Parmi ces étrangers, certains ont le statut de réfugié. Cependant il faut noter que la France a accueilli 25 fois moins de Syriens que l'Allemagne.

En 2022 la France a délivré 316 174 titres de séjour. En proportion de sa population, elle se classe en queue de peloton.

Les personnes arrivent en France pour les motifs suivants :

Le premier motif est la poursuite d'études, le deuxième est la famille.

Les immigrés représentent 60% de l'aide à domicile, 39% sont des employés de maison, 28% ont des emplois de gardiennage, 17% sont médecins.

Quand on évoque les étrangers, nous devons garder à l'esprit la Déclaration des Droits de l'Homme et plus particulièrement ces articles :

Les hommes naissent libres et égaux en droits (Article 1er)

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leurs manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.

Sans oublier la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Il me faut aussi aborder le thème des jeunes français issus de l'immigration, qui sont français à part entière.

Certains de ces jeunes femmes et hommes n'en peuvent plus de subir discriminations et humiliations.

Depuis la Marche de 1983, dont on vient de célébrer les 40 ans, peu de choses ont changé. Il faut rappeler que cette Marche a pris toute son ampleur à Grenoble (voir le dernier film sur France 5) avec plus de 6000 personnes.

Beaucoup de jeunes issus de l'immigration se posent la question : jusqu'à quand vont-ils subir racisme et discriminations ?

Certains réseaux sociaux véhiculent des messages de haine et d'humiliation, les femmes sont particulièrement visées.

Le modèle français hérité de la révolution de 1789 obéit à une logique d'égalité et non de minorité.

L'école, l'emploi, le logement, devraient être les moteurs d'une intégration réussie.

Malheureusement, à cause de trop nombreuses discriminations, ils se révèlent de vrais obstacles à l'égalité.

Pour ma part je préfère parler d'égalité que d'intégration et encore moins d'assimilation, proche des thèses de la droite extrême.

Intégrer ne veut pas dire renier sa culture d'origine, il faut considérer l'apport de ces cultures comme facteur d'enrichissement mutuel.

Certains jeunes issus de l'immigration, il faut le dire, se disent *racisés* et adhèrent parfois à l'intersectionnalité. 80% des personnes de couleur noire se disent discriminées. Pour les femmes c'est souvent la double peine, puisqu'en outre elles sont confrontées au sexisme.

Dans les années 70, Angela Davis écrivait un livre déterminant : *Femme, race et classe*.

Parlons maintenant des instances de l'Etat concernant les discriminations.

Il faut d'abord évoquer la Loi Gayssot de 1972 qui interdit et pénalise toute forme de racisme.

L'Etat a plusieurs opérateurs :

- l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- la Direction Générale des Etrangers en France.
- L'OFPRA (Office Français des réfugiés et Apatrides)

Il y a aussi des services de l'Etat déconcentrés dans les territoires et des associations telles que l'ADATE.

Il y a aussi la mise en place de la discrimination positive avec la politique de la ville et les contrats de ville.

La politique de la ville est réduite à peau de chagrin depuis plusieurs années et n'est plus portée par le gouvernement Macron.

Il existe aussi la Défenseure des Droits, Claire Hédou très active pour les mineurs isolés, mais très mal perçue par le gouvernement Macron, qui souhaite supprimer sa fonction.

La politique de la ville a un budget dérisoire, E. Macron a sacrifié cette politique malgré le rapport Mekmach de ASSEZ LE FEU qui formulait des préconisations intéressantes.

Il est nécessaire de rappeler qu'en 30 ans, il y a eu une loi immigration tous les 17 mois.

Les institutions locales

La Région

Son président s'est empressé de supprimer les subventions aux associations concernées.

Le Département

Ce n'est pas leur orientation politique, les vice-présidences sont proches de la droite extrême.

Un d'eux (Gérard Dezempte) a été condamné pour propos racistes.

Il existe néanmoins un poste pour lutter contre les discriminations.

Le Département est également chargé de l'accueil des mineurs isolés dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La Métropole

Il y a aussi un poste avec une personne très efficace et des élus sensibles à la lutte contre le racisme.

Il existe un plan de lutte contre les discriminations et pour l'intégration.

Toutefois l'action de la Métropole en termes de discrimination s'oriente davantage vers l'égalité homme-femme.

Des réunions régulières ont lieu avec les différents partenaires institutionnels et associatifs pour combattre le racisme.

Le mot *discrimination* a un sens juridique précis dans la loi. En droit, c'est une différence de traitement entre plusieurs personnes sur la base d'un certain nombre de critères listés par la loi (âge, sexe, origine, orientation sexuelle, opinions politiques)

Concernant l'emploi, la Métropole fait référence à la loi du 27 mai 2008.

Venons-en à la commune de Grenoble

Avec plus de 40 nationalités représentées et plus de 100 associations internationales ou communautaires, Grenoble est depuis longtemps une ville de toutes les couleurs.

Elle compte environ 17 000 étrangers, soit un peu moins de 10% de la population.

Ils sont maçons, éboueurs, professeurs d'université, chercheurs. Ils sont médecins, ou scientifiques réputés.

Faisons attention aux préjugés, un grand nombre d'étrangers sont très qualifiés.

A Grenoble, on compte de nombreuses personnalités, telles que Kateb Yacine, écrivain algérien décédé, Jean-Claude Gallotta, chorégraphe, et bien d'autres.

Même si ce n'est pas une compétence obligatoire, dès 1995 j'ai initié une commission extramunicipale avec toutes les associations concernées. Celle-ci a débouché sur la création du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers Grenoblois, avec comme objectif de combattre les discriminations dans l'accès au logement, à l'emploi et surtout d'obtenir le droit de vote pour les résidents étrangers.

Avec d'autres villes en France, nous nous sommes appuyés sur la notion de résidence.

Les étrangers participent aux conseils d'administration des organismes HLM, paient des impôts, participent aux conseils d'école, aux conseils d'administration des collèges et lycées.

Une vraie campagne politique pour le droit de vote a été mise en place. Plus de 62% de la

population y était favorable. Malheureusement le contexte a changé et cette revendication n'est plus vraiment à l'ordre du jour.

Dans cette commission nous avons mis en place une Quinzaine contre le Racisme, avec comme axe central le 27 mars, journée mondiale de lutte contre le racisme. Chaque quartier, chaque association a fait des propositions. Ces journées rassemblaient chaque année plus de 10 000 personnes.

Une des actions les plus marquantes a été les repas des différents continents, cuisinés dans les cantines scolaires. Pour chaque élève, un set de table était fabriqué, figurant une carte des différents pays. Il est à noter que les villes d'Echirolles, Fontaine et Saint-Martin d'Hères participaient à cette campagne.

Puis début 2014 les formes ont changé et se sont recentrées sur l'accueil des migrants.

La Ville subventionne beaucoup d'associations très actives (CIMADE, APARDAP, ODTI, Centre d'information Inter-Peuples, RESF...)

Il existe plusieurs collectifs regroupant plusieurs associations, comme Migrants en Isère et la CISEM.

En lien avec la Ville ces collectifs mènent des actions communes de sensibilisation (conférences, spectacles, déambulations, projections de films) ainsi que certaines années les Etats Généraux des Migrations.

Une plate-forme d'accueil, coordonnée par la Maison de l'International, a vu le jour avec les associations. Plus de 1 000 personnes ont pu ainsi trouver un hébergement.

Des logements d'instituteurs ont été également mis à disposition.

Une équipe juridique mobile a été constituée.

Un guide du Droit des Etrangers a été mis au point.

On a aussi évoqué la possibilité d'un passeport municipal donnant l'accès aux services publics.

Un appel a été également lancé depuis le Col des Echelles à Briançon par le maire, et Guillaume Gontard, sénateur, afin d'accueillir dignement les réfugiés.

La Ville a également favorisé la participation des étrangers aux Conseils de Quartier Indépendants.

De nombreux vœux concernant l'accueil des migrants et contre le racisme ont été débattus et votés en Conseils municipaux.

Un vœu critiquant la Loi Darmanin va prochainement être proposé au Conseil Municipal.

Conclusion provisoire et quelques conseils

Contrairement à ce que le gouvernement voudrait nous faire croire, l'immigration n'est pas la préoccupation première des français.

C'est l'inflation et la crainte de l'avenir.

Nous devons

- Déconstruire les préjugés. Chaque fait divers est prétexte à généralisation.
- Dénoncer l'instrumentalisation politiques que font le RN, Zemmour et la fachosphère
- Donner la parole aux jeunes, si on les écoute bien, ils ne réclament pas grand-chose : un emploi, un logement, et pouvoir construire une famille.
- Donner aussi la parole aux sans-papiers comme le fait la CGT. L'immigration se fait surtout entre pays du sud, ce n'est pas l'invasion et le grand remplacement comme certains voudraient nous le faire croire.
- Déconstruire la loi Darmanin, rétablir l'AME, le droit d'asile, la carte de séjour de séjour de 10 ans pour toutes et tous
- Ne pas faire de différence entre les statuts de réfugié politique ou économique,
- Nous battre au côté des étrangers pour un accueil digne (loger ceux qui sont à la rue, particulièrement les enfants)
- Donner de vrais moyens aux associations pour la charge de l'obtention des papiers, du droit au logement
- Renforcer les services sociaux
- Soutenir le Mois décolonial qui s'attaque à la racine du racisme et des discriminations.

Il s'agit simplement d'appliquer la devise de la République ainsi que la Déclaration des Droits de l'Homme.

Politiques migratoires

Le Parti communiste français et l'immigration

La position du PCF au sujet de l'immigration peut se résumer très simplement. En effet, elle a pour principe l'accueil au nom de notre commune humanité. Cet accueil doit naturellement signifier non seulement l'ouverture des frontières, mais aussi la reconnaissance de tous les droits des immigrés qui viennent dans notre pays, pour qu'ils bénéficient d'une totale égalité avec les autres citoyens. Un document important a été établi en 2018 par un collectif de camarades qui ont voulu faire le tour de toutes les questions auxquelles sont confrontés les immigrés.

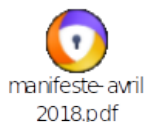
Il s'intitule

Pour une France hospitalière et fraternelle, une Europe solidaire.

Ce document est toujours d'actualité. Il serait nécessaire de l'enrichir et de le diffuser.

Isabelle Métral

[Cliquer pour ouvrir](#)



Les conséquences des crises sur les peuples

texte adopté au 39^{ème} congrès du Parti communiste français

Les migrations humaines ont pris une dimension nouvelle ces dernières années, elles se mondialisent tant au niveau des pays de départ que des pays d'accueil. En 2019, l'Onu estimait à 272 millions le nombre de migrantes internationaux (personnes vivant dans un pays autre que celui de sa nationalité), soit 3,5 % de la population mondiale contre 2,8 % en 2000 et 1,9 % en 1975. La grande majorité des migrations se fait dans un cadre régional et intra-régional, et principalement au Sud. C'est la conséquence des conflits armés, de la crise économique, des atteintes aux droits humains, du pillage des ressources naturelles par les multinationales et du dérèglement climatique. Les parcours migratoires sont souvent marqués par des drames d'une vio-

lence inouïe, que les logiques de type forteresse ne font qu'aggraver. Les communistes refusent que la Méditerranée, les Alpes, la Manche, ou tout autre espace de la planète, puissent être des zones de non-droit et des cimetières à ciel ouvert. Le monde de sécurité globale et de solutions internationales que nous défendons, c'est-à-dire le respect des droits humains et du droit international, un accueil digne des personnes contraintes à l'exil sans distinction de leur pays d'origine, et l'instauration de voies sécurisées, la régularisation des travailleurs sans papiers, le droit au travail, la suppression des règlements de Dublin, la reconnaissance des réfugiés climatiques, s'imposent pour éviter ces drames humains. Partir de chez soi est toujours une déchirure, un déracinement. Aux antipodes de l'égoïsme et de dangereux calculs racistes, nous devons hospitalité et fraternité à tous les réfugiés qui fuient les guerres, la misère et les oppressions, sans distinction, car nous sommes une seule et même humanité. Cette sécurité globale doit aussi garantir à chaque pays le droit au développement et à la souveraineté, non soumis aux logiques capitalistes et de domination, ainsi que le droit de chacun.e à vivre dignement dans la paix et dans son pays.

CONCLUSION

On est dans un contexte où l'extrême-droite avoisine les 40 %. Les migrants ne sont pas la seule question, mais combattre l'extrême-droite, c'est aussi intervenir sur cette question.

D'autre part, comme vous l'avez montré, l'immigration va se développer. Sans entrer dans le débat sur réfugiés / immigrés, l'évolution du climat va faire que les mouvements migratoires vont s'amplifier.

Et l'immigration va correspondre à un besoin démographique dans un certain nombre de pays. Par exemple, la Corée et le Japon voient leur démographie s'effondrer. En Allemagne, l'accueil des Syriens s'explique pour une part par la nécessité de faire tourner les usines. Jusqu'en Italie où, sous la pression du patronat, l'extrême-droite ne fait pas ce qu'elle avait prévu.

Ce mouvement pèse sur les salaires, sur les conditions de travail et sur l'ensemble de la société - les diplômés non reconnus, les sans-papiers -, ce qui permet de tirer vers le bas les conventions collectives. Le gouvernement, quel qu'il soit, ne va pas s'exciter sur les OQTF car, comme vous l'avez dit, il fait pression sur les sans-papiers pour qu'ils se tiennent à carreau, mais il faut aussi garder des sans-papiers pour que les autres travailleurs se tiennent à carreau.

Il y a une bataille idéologique pour masquer cette réalité, autour des questions de sécurité, des migrants qui « coûtent cher », etc. Cela crée la fracturation de la société, avec le fonctionnement des réseaux sociaux, la ghettoïsation généralisée, tout ce qui permet de casser la conscience de classe, tout ce qui va à l'encontre de ce qui a fait la richesse du mélange lié à l'immigration qui se faisait dans les usines. A la mine, on n'a jamais parlé d'intégration : il y avait des mineurs, chacun à leur poste, qui, quelle que soit leur origine, travaillaient ensemble. C'est ce récit qu'il faut qu'on argumente, parce que cela explique en partie pourquoi on en est arrivé là où nous sommes. Ils ont éclaté les liens sociaux, les collectifs, parce qu'ils avaient les rapports de force pour le faire. L'utilisation du progrès technique le leur a permis, et on se retrouve aujourd'hui dans un rapport de force profondément dégradé.

Pour conclure là-dessus, je dirais que l'important, c'est le lien social, le contact individuel. C'est tout l'intérêt de rencontres comme celle-ci, et développer le Parti répond à l'impératif besoin de notre époque.

Michel Pernet

membre du Comité exécutif fédéral du PCF